

Dans cette édition

- Meilleurs vœux !
- Réflexion stratégique "Pricare nouvelle génération"
- Bref rappel des principales réalisations 2016
- Nos priorités pour le premier semestre 2017
- Une équipe qui bouge et se renforce



Meilleurs vœux !

Des défis mais aussi plein d'espoir

Déjà 2017 ! L'occasion de vous renouveler nos meilleurs vœux d'amour, de santé et de sens.

Mais également notre engagement à vous aider à évoluer au mieux dans une informatique médicale en pleine mutation. Car d'importantes forces économiques demandent à notre secteur d'en faire plus avec moins. Tandis que l'incessante évolution technologique, le partage des données et l'utilisation des services eHealth suscitent encore plein de questions et de défis. Nous aurons donc plus que jamais besoin de nos valeurs humaines et sociales comme boussole.

Et c'est là notre pari : grâce à ces valeurs transformer les défis en opportunités.

Réflexion stratégique en vue d'un Pricare "nouvelle génération"

Continuer à améliorer la pluridisciplinarité mais aussi intégrer les nouvelles technologies Structuré et convivial

Un signal fort donné par l'assemblée générale en juin 2016, est qu'en plus de continuer à faire évoluer le Pricare actuel, Figac doit s'employer à préparer un nouveau Pricare. Celui-ci doit devenir plus facile à utiliser et à maintenir, tout en préservant une structuration et codification des données au service de la qualité des soins (e.a. permettre un affichage et des recherches efficaces).

Depuis lors, le conseil d'administration et l'équipe cogitent ensemble quant aux différentes orientations possibles, par exemple:

- Devons-nous réaliser ce nouveau Pricare (un très gros chantier) entièrement par nos propres moyens, ou pouvons-nous trouver des partenaires compatibles avec nos valeurs afin de l'accélérer et profiter de synergies ? Et dans le cas d'une collaboration, est-il possible de devenir copropriétaires du nouveau logiciel afin de maintenir notre indépendance en matière de choix de priorités et aussi de préserver des fonctionnalités moins courantes mais qui font la force de Pricare comme la notion d'épisode de soins (qui permet de partir de la plainte du patient et voir l'évolution des diagnostics), les fonctionnalités pour la planification des soins comme la planification d'échéances et schémas collectifs ?
- Afin d'explorer cela, des contacts très concrets ont eu lieu et sont toujours en cours ... et nous avons des pistes très prometteuses, sur lesquelles nous souhaitons cependant rester discrets à ce stade. Nous vous tiendrons au courant de la suite des événements.
- Ce nouveau Pricare, pourrait-il être une application web, gérée centralement par Figac, afin de décharger les maisons médicales de la nécessité d'acquérir et maintenir un serveur, et permettant une utilisation mobile à condition d'avoir une connexion mobile ? Ou devons-nous choisir une technologie et architecture plus complexe afin de permettre une utilisation hors ligne avec synchronisation lorsqu'une connexion est disponible ?
- Comment faire une interface plus simple et plus rapide, sans perdre la vue globale ?
- Comment réaliser un dossier multidisciplinaire, à l'image du travail interdisciplinaire en maison médicale ?
- Comment et à quelle moment opérer la transition ? Tant en termes d'efforts de développement que pour nos utilisateurs ?

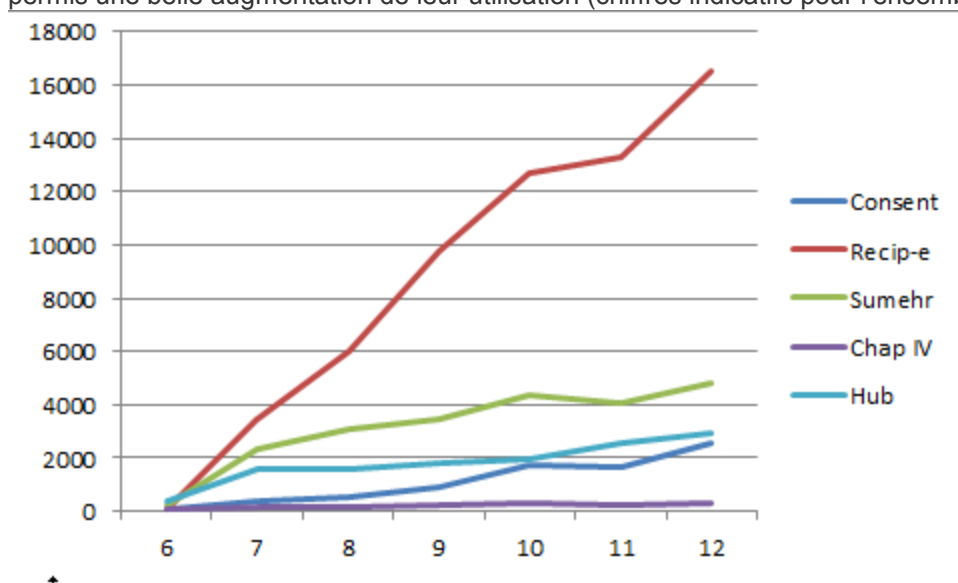
Evidemment, tout cela prend du temps. D'autant plus que nous ne nous limitons pas à une réflexion théorique et des rencontres avec des partenaires potentiels, mais faisons également des tests pratiques, impliquons les fédérations, nos experts et les membres de notre équipe.

Prochaine étape : une assemblée générale extraordinaire le 8 février où nous présenterons le fruit de ce travail exploratoire et proposerons un plan pour la suite.

Bref rappel des principales réalisations 2016

Courbes de croissance, Post-it
Amélioration de la prescription administrative kiné
Déclaration du consentement et des liens thérapeutiques plus faciles
Export du Sumehr : possibilité d'exclure des éléments et gestion des éléments liés
Rappels sms, facturation du prétrajet diabète
Calcul de la durée dans la posologie structurée des médicaments
Impression de la preuve de prescription électronique pour les prescriptions envoyées via Recip-e

Les améliorations apportées aux fonctionnalités eHealth (ainsi bien sûr que l'effet incitant de la prime) ont en tout cas permis une belle augmentation de leur utilisation (chiffres indicatifs pour l'ensemble des utilisateurs Pricare en 2016) :



Et en plus des améliorations déjà mises à disposition des utilisateurs, nous avons avancé sur le plan infi et réalisé une première version du module eForms qui permettra bientôt un pré-remplissage automatique et l'envoi électronique du formulaire Handicare « Vierge Noire ». Ces nouvelles fonctionnalités seront mises à disposition au cours du premier trimestre 2017.

Nos priorités pour le 1er semestre 2017

Multidisciplinarité – Aide à la décision – Evolution des standards eHealth

En parallèle avec la réflexion stratégique en cours (cf. point ci-dessus), nous continuons à faire évoluer l'actuel Pricare.

Le 14 décembre dernier, une nouvelle réunion de la CCI (qui réunit les experts/chefs de projet de toutes les disciplines des fédérations francophone et néerlandophone), a désigné les priorités suivantes:

1. Terminer et lancer le plan de soins infirmiers et eForm/Handicare
2. Intégration du module d'aide à la décision d'EBM Practicenet/EBMeds
3. Ajouter un panneau latéral avec les prescriptions infi et kiné
4. Filtrage de l'historique par discipline et sur les prescriptions
5. Faciliter l'accès aux codes (CISP, ICD, Thésaurus) les plus utilisés
6. Sumehr v2
7. Intégration de la nouvelle base de données médicaments (Sam v2)
8. Support du nouveau format pour les résultats d'analyses

Par ailleurs, nous sommes également toujours à la recherche d'un partenaire afin d'implémenter la facturation électronique des actes via Mycarenet (qui ne permet cependant toujours pas de facturer au nom d'une maison médicale). Il pourrait bien sûr s'agir du partenaire pour la réalisation de Pricare nouvelle génération, mais également d'un partenaire spécifique pour l'e-facturation si nous devons décider de quand même développer le Pricare nouvelle génération par nous-mêmes.

Et nous ne perdons pas non plus de vue le développement de la prise de RV en ligne et la gestion des documents administratifs. Mais ces fonctionnalités étant déjà présentes dans la solution d'un partenaire stratégique prometteur,

nous avons mis ces chantiers en pause du côté de Pricare.

Tout cela ne pourra sans doute pas être réalisé au cours du premier semestre, mais les priorités et leur ordre sont clairs et constituent également déjà une orientation pour le deuxième semestre 2017.

Une équipe qui bouge et se renforce d'un formateur

Damiano remplace Sarah-Joyce comme développeur - Denis nous rejoint en tant que formateur

Malheureusement, des problèmes de santé ont fait que Sarah-Joyce, la développeuse que nous avons engagée en 2015, a quitté notre équipe en 2016. Heureusement nous avons rapidement pu engager un autre développeur junior, Damiano, qui a rejoint notre équipe dès janvier 2016.

Par ailleurs, en octobre – après plusieurs mois de recherche - nous avons pu finaliser le recrutement de Denis, qui a rejoint notre équipe en tant que formateur à mi-temps. Son rôle sera de compléter les formations organisées par les fédérations. Par exemple, donner une formation de base aux nouveaux utilisateurs, donc « entre » les formations régulières organisées par les fédérations. Mais il aidera également à la réalisation de vidéos et à l'amélioration des manuels utilisateurs. Et à court terme il aidera les médecins à monter sur le train eHealth. [Pour cela des présentations sont organisées par région en collaboration avec la Fédération](#), et les médecins qui le désirent pourront ensuite demander un court accompagnement individuel à distance.

Mille mercis pour votre confiance !

L'équipe de Figac (par ordre alphabétique inverse ;-)

Xavier Van Houtvin (expert DSI FR), **Virginie Couvreur** (expert Reporting FR), **Sébastien Derouaux** (expert Admin FR), **Sandrine Vanhaekedover** (expert infi FR), **Sam Jocqué** (développeur), **Marie-Agnès Broze** (administratrice pour la FMM), **Marc Petit** (helpdesk), **Manu Berquin** (expert DSI FR), **Maarten Muysenwinkel** (expert infi NL), **Leen De Roo** (expert facturation NL), **Kristof Claeys** (expert DSI NL), **Koen De Maeseneer** (administrateur pour la VWGC), **Guillaume Pappaert** (expert kiné FR), **Dorian Françoise** (tests & helpdesk), **Denis Lisen** (formateur), **Dave Ceule** (Président du conseil d'administration & expert Admin NL), **Daniel Rottier** (expert kiné FR), **Damiano Deplano** (développeur), **Corine Duquenoy** (experte facturation FR), **Cédric Van Cang** (développeur), **Benjamin Fauquert** (administrateur pour la FMM), **Anne-Sophie Deligny** (administratrice & comptabilité), **Alexis Van Zeveren** (coordinateur)